

NOTE DE SYNTHESE ET DE PREPARATION  
DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 JUILLET 2022

---

**1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 13 JUIN 2022**

Le Conseil Municipal a été destinataire du compte-rendu de sa séance du 13 juin 2022.  
Il est invité à adopter ce compte-rendu.

**2- DEMANDE DE TERRAIN**

Monsieur GOMEZ-MONTIEL, Directeur Général de la société Michel HERBELIN viendra présenter au conseil municipal les projets et objectifs de l'entreprise.

Le conseil sera ensuite invité à se prononcer sur la demande de l'entreprise, à savoir l'acquisition de la voirie communale située devant les ateliers de fabrication, le garage et le parking.

**3- CONVENTION POUR LA VISITE ANNUELLE DES PRISES INCENDIE AVEC VEOLIA EAU**

Le contrat pour la visite annuelle des prises incendie est arrivé à terme le 30 juin 2022.  
VEOLIA EAU propose de reconduire la convention pour une durée de 1 an au tarif de 30.50 € HT par prise incendie. A titre indicatif, Charquemont compte 72 prises incendie.  
Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer cette nouvelle convention avec VEOLIA EAU.

**4- CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE DES FETES**

Le contrat de location actuel de la salle des fêtes prévoit une mise à disposition gratuite pour :

- Les écoles pour l'éducation sportive scolaire
- Les sociétés sportives locales pour les entraînements, sans jeu à balles ou susceptibles d'endommager les surfaces intérieures, et sans utilisation du chauffage,
- Les associations de Charquemont, une fois par an (les charges restent dues)

La trésorerie demande de valider ces gratuités par délibération du conseil municipal.

**5- POINT SUR LES NOUVELLES REGLES DE PUBLICATION DES ACTES DES COMMUNES AU 1ER JUILLET 2022**

Une présentation des nouvelles règles sera faite en séance.

**6- COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES**

**7- AFFAIRES DIVERSES**